

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 6 DECEMBRE 2024**

Date d'affichage et de convocation 29 novembre 2024	L'an deux mille vingt-quatre, le six décembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de Puiseux en France s'est réuni en mairie, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Yves MURRU, Maire
Nombre de membres En exercice : 27 Présents : 17 Votants : 21	<p>Étaient présents: Yves MURRU, Nicole BERGERAT, Maryvonne JOUANY, Séjiane RENE, Martine POUILLIE, Maurice ANDRIEU, Jean-Jacques PERCHAT, Gilles MEKLER, Georges BIRBA, Thierry TABORSKI, Olivier BECRET, Olivier VELIN, Caroline THUEZ, Francis KLEIJN, Flavien PARISI, Nathalie CHEVALLIER et Antoine CALDICOTE.</p> <p>Pouvoirs: Christine MAHE à Francis KLEIJN, Kadidiatou DIEBKILE à Maryvonne JOUANY, Elodie SIMONE à Jean-Jacques PERCHAT, Catherine GASTAN-KLUG à Antoine CALDICOTE.</p> <p>Absents: Djemaï LASSOUED, Thierry MARIN-CUDRAZ, Estelle BOCKEL, Benoît FARRAN, Stéphanie DE CAMPOS, Albert BAFFI.</p> <p>Il a été procédé, conformément à l'article L. 2121.15 du CGCT, à l'élection d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil. A été désignée pour remplir cette fonction : Maryvonne JOUANY</p>

2024/055 – DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU VAL D'OISE AU TITRE DE L'ARC VOIRIE POUR LA RUE DES FAUVETTES

Rapporteur : Le Maire

Le Maire propose au Conseil municipal de déposer une demande de subvention auprès du Conseil départemental du Val d'Oise pour les travaux d'aménagements et mise en sécurité, au titre du programme 2024 de l'ARCC voirie.

Vu le C.G.C.T.

Monsieur Le Maire soumet au Conseil Municipal le dossier financier des travaux d'aménagement et mise en sécurité.

Le montant estimatif du projet est de € HT suivant la répartition :

N°	OPERATIONS	MONTANT(S) OPERATION(S) PROPOSEE(S)	MONTANT GLOBAL	SUBVENTION DEPARTEMENT	PART COMMUNALE
		EN € HT	EN € HT	30% de 400 000 € HT	(70%) € HT
1	Voirie	500 017,00 €	889 837 €	120 000 €	769 837 €
2	Eclairage Public	75 749,07 €			
3	Electricité Basse Tension	180 944,33 €			
4	Télécom (cuivre et fibre)	87 926,60 €			
5	Géomètre, études, maîtrise d'œuvre	45 200,00 €			

23130999 98

La commune sollicite l'aide financière du Conseil départemental du Val d'Oise.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité (19 pour et 2 abstentions : M. CALDICOTE et Mme GASTAN/KLUG):

- **AUTORISE** le Maire à solliciter une aide financière du Conseil départemental du Val d'Oise de 120 000,00 € représentant 30% des travaux d'aménagement et d'enfouissement d'un plafond de 400 000 €.
- **AUTORISE** le Maire à signer tous documents liés à cette demande de subvention
- **ADOpte** le plan de financement ainsi présenté
- **DIT** que les crédits suffisants seront inscrits au budget communal.



Le Secrétaire,
Maryvonne Jouany
Maryvonne JOUANY

Fait et délibéré le 06/12/2024

Extrait certifié conforme au registre des délibérations. Le Maire certifie avoir fait afficher à la porte de la Mairie le compte-rendu de la délibération ci-contre. Le Maire certifie exécutoire la présente, transmise en sous-préfecture de Sarcelles



Le Maire,
Yves MORRU
Yves MORRU